

ECHOS DE LA COMMUNE



Photo Déborah FLAMIN

HORAIRES D'OUVERTURE



MAIRIE

ET

AGENCE POSTALE
COMMUNALE



Lundi, Mardi, Jeudi 13h45 / 17h00

Mercredi 09h00 / 12h00
13h30 / 17h00

Vendredi 13h00 / 16h00

☎ : 04.74.76.00.64 – 📠 : 04.74.76.16.70

Mail : nurieux.volognat@wanadoo.fr

Site Internet : www.nurieux-volognat.fr

Madame le maire reçoit tous les jours sur rendez-vous

VOTRE MAIRE

Mes chers concitoyennes et concitoyens, chers amis,

Notre village a renoué avec de nombreuses festivités où le succès a été au rendez-vous.

La St Pierre organisée entre les associations et la mairie a été très réussie :

Une fois par an, cette journée de partage est toujours l'occasion de marquer la reconnaissance, la considération, et l'entraide des uns envers les autres. Je remercie sincèrement tous les bénévoles et Yves qui nous ont assistés toute la journée.

Vous pourrez découvrir dans cet « Echos » les travaux et leurs coûts.

Je prie les parents de surveiller leurs adolescents afin qu'ils ne détériorent pas tout rapidement. C'est l'argent de tous les habitants qu'ils mettent à mal.

L'installation du pumptrack devrait permettre aux mamans, nounous de surveiller petits et grands sur un même lieu (tennis, city stade). De plus, la proximité de la maison des anciens, pourra faciliter les échanges entre générations.

L'ancienne poste compte pour l'instant un praticien sophrologue hypnothérapeute. Une relance a été faite aux différents cabinets et hôpitaux.

Le dimanche 11 juin, nous avons eu une nouvelle fois l'installation insupportable des gens du voyage 150 caravanes et 600 personnes (+ de la moitié de la population) malgré les arrêtés d'interdiction, ce qui a généré de nombreux risques incendie, sécurité et sanitaire :

Outre l'utilisation illicite du branchement en eau au niveau de la borne à incendie, il se pose le problème de son utilisation par les services de secours en cas d'incendie.

Ils se sont branchés en toute illégalité sur le compteur électrique du stade communal, nous ne garantissons pas la sécurité de cette installation dont les fils au sol traînent sur le chemin du Stade et desservent l'ensemble des caravanes.

Avec tous les excréments laissés sur 500 m de terrain le risque sanitaire est présent.

Nous avons donc pris l'option de mettre des blocs qui rétrécissent la chaussée. Les voitures peuvent circuler. Ces blocs vont gêner les habitudes des habitants mais nous ne pouvons pas accepter de mettre la population en danger, de laisser détériorer les installations qui coûtent chers à tous.

Des nouvelles plus positives :

Le lotissement Domaine de la Crozette a déjà reçu 11 permis de construire validés et compte déjà 2 enfants scolarisés en septembre.

Le projet BELLI avec 60 salariés a enfin pu démarrer ses travaux (dernière page).

Je souhaite aux enfants, et aux enseignants une bonne rentrée scolaire. Nos agents accompagneront vos enfants avec bienveillance au périscolaire.

Et enfin,

J'ai une pensée reconnaissante pour Christine RUOTTE qui nous a quittés après de longs mois de souffrance. Christine a été pour beaucoup d'écoliers, une écoute, pour ses collègues un soutien et pour la commune une collaboration sans faille.

Prenez soin de vous, des vôtres et bonne rentrée à toutes et à tous.

Sentiments dévoués

Votre Maire,
Arlette BERGER



TRAVAUX

🌀 CHAPELLE DE MORNAY 🌀

« NOTE EXPLICATIVE SUR LA SUSPENSION DES TRAVAUX

RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE MORNAY - (NURIEUX-VOLOGNAT - 01)

La restauration de la chapelle de Mornay comprend une particularité architecturale, c'est entre-autre en raison de cette singularité que l'édifice est protégé au titre des monuments historiques, qui se distingue au niveau de la toiture de la nef, de la sacristie et du chœur, il s'agit de sa couverture en laves calcaires, c'est-à-dire en pierre.

La première tranche de travaux concernait la restauration du clocher (terminée) et la reprise des façades et de la couverture de la nef, la sacristie et le chœur.

Le problème rencontré depuis quelques mois désormais est une pénurie de laves calcaires. Un défaut d'approvisionnement résultant d'un défaut de production en raison d'un épuisement temporaire du gisement de laves.

La production de laves calcaires se fait, de nos jours, principalement dans deux régions : la Bourgogne et le Nord de l'Occitanie.

Depuis de nombreuses années, la Bourgogne a atteint un niveau de pénurie qui a contraint les artisans et donc les restaurateurs, à se procurer des laves, de qualité équivalente, sur des carrières plus méridionales.

Après quelques années de production continue et intensive, il s'avère que le gisement est tombé sur des couches de pierres impropres à leur utilisation notamment comme matériau de couverture tel que cela doit se réaliser à la Chapelle de Mornay.

En conséquence, et avec beaucoup de contraintes pour chacun des intervenants, commune y compris, le chantier est suspendu dans l'attente que le gisement tombe de nouveau sur des couches exploitables et que nous puissions remettre en route le chantier. Pour information, il nous faudra près de 300m² de laves pour recouvrir l'ensemble de la chapelle.

Patrice Salès
Architecte du Patrimoine »

~ ~ ~ ~ ~

🌀 PUMPTRACK 🌀



Une barrière en bois 13 080 € TTC a été posée par Yoann Morel, artisan de Nurieux-Volognat, pour sécuriser l'espace (protection des enfants) et interdire l'accès aux motos, quads..., par création de 2 passages piétons.

Le pumptrack qui se compose de bosses, de virages est dédié aux cyclistes, rollers, skates, trottinettes non motorisées, interdit aux véhicules motorisés (motos, mobylettes, trottinettes...). Coût : 44 377,92 € TTC.

Il est interdit aux enfants de moins de 8 ans non accompagnés.

Les équipements sont recommandés (casque, protections...).

Cet équipement est réservé aux enfants de la commune.

La commune n'aurait pas pu financer cet espace sans les aides de la région 40% espéré et du département 30% confirmé.

Il est demandé d'en prendre soin et de respecter l'environnement.





🌀 CIRCULATION CRÉPIAT 🌀

Malgré un arrêté de circulation du 21 octobre 2020, une vitesse limitée à 30 kms/h, un rétrécissement avec une signalisation adéquate, la vitesse est toujours excessive dans le hameau de Crépiat. Financièrement (+ de 40 000 € et techniquement, réglementation (virages rapprochés), nous n'avons pas pu installer un ralentisseur, nous avons installé des balises lumineuses Evoflash à led et institué la priorité à droite.

Espérons que cette signalisation renforcée protégera nos enfants, nos habitants.



🌀 CHEMIN DOUX ET VOIRIE 🌀

Le montant de la réfection qui comprend le chemin de la Loye à Crépiat, l'impasse du Tilleul, les trottoirs du lotissement le Grand Verger, le tour de l'Eglise à Volognat et le chemin doux Eugène Daly à Nurieux s'élèveront à 151 592,21 € HT, soit 181 910,65 € TTC.

Un fonds de concours de 25 265,37 € a été accordé par Haut Bugey Agglomération. Grand merci !

Un plan topographique et parcellaire pour le tour de l'Eglise de Volognat a été fait par un géomètre expert.

Il était possible pour les propriétaires du lotissement le Grand Verger du tour de l'Eglise de Volognat et de Crépiat, de procéder à des travaux au prix du marché. La réfection aura lieu en septembre.



Un plan topographique et parcellaire a été demandé pour le chemin de la Tour (qui va au réservoir). Un affaissement est présent en haut du chemin, d'un côté. La réfection n'a pas pu être envisagée cette année. A souligner le passage Eugène DALY qui a déjà été endommagé, le lendemain de la fin des travaux, par des dérapages contrôlés en vélo... Nous demandons aux parents de surveiller leurs adolescents. Tous les habitants paient et l'argent public est rare !



🌀 ÉGLISE DE VOLOGNAT 🌀

Un espace fleurs a été créé par Yves BURGAT. L'accessibilité sera aussi réglée.



🌀 STADE DE FOOT 🌀

Ces travaux ont nécessité une programmation d'avril à mi-août. Scarification, aération, pulvérisation, traitement avec produits homologués...

Coût 2023 : 10 579 € TTC

Pour rappel en 2022 coût 5 367 € TTC

Des plots, certes gênants pour les utilisateurs, ont été installés mais nous ne pouvons pas nous permettre d'accepter la venue des gens du voyage qui détruisent nos installations...

ARVE LOTISSEMENT

🌀 LOTISSEMENT LE DOMAINE DE LA CROZETTE 🌀

La route a été fermée et détériorée pour mise en raccordement eau et assainissement.



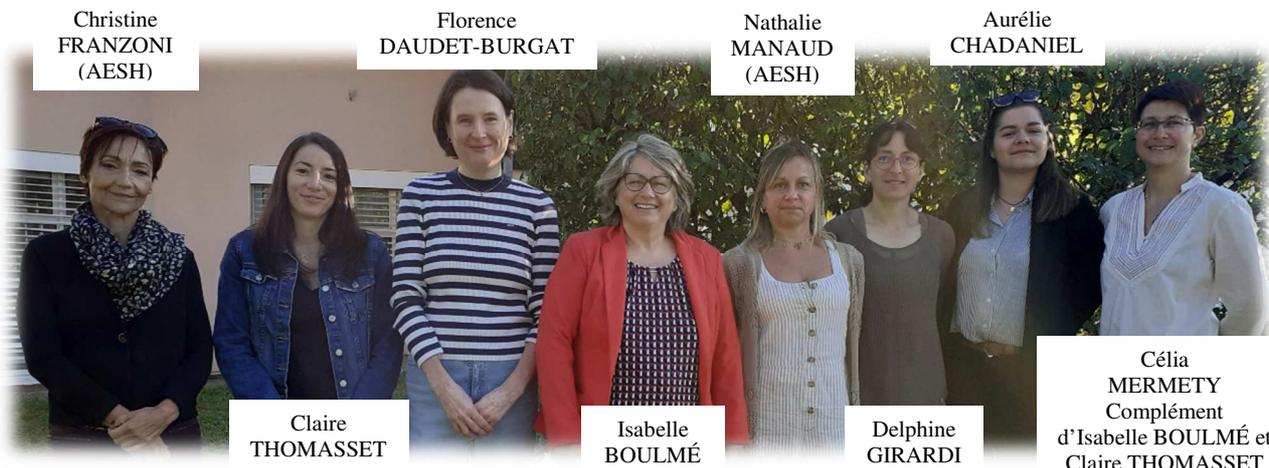
ÉCOLE

RENTRÉE DES CLASSES

L'effectif total de l'école est de 84 élèves répartis ainsi :

- PS/MS/GS : Mmes Isabelle BOULMÉ / Célia MERMETY : 23 élèves : 10 PS/ 10 MS/ 3 GS
- GS/CE1 : Mme Delphine GIRARDI : 21 élèves : 4 GS/ 17 CE1
- CP/CE2 : Mme Florence DAUDET-BURGAT : 16 élèves : 8 CP/ 8 CE2
- CM1/CM2 : Mmes Claire THOMASSET / Célia MERMETY : 24 élèves : 11 CM1/ 13 CM2

Mme Isabelle BOULMÉ assure la direction.



Les agents municipaux qui interviendront cette année à l'école sont Mmes Laurence DEBOURG, Céline POL, Karine PONCET et Evelyne TRODET.

Les horaires du temps méridien sont de 11h30 à 13h30.

Les horaires des périscolaires du lundi, mardi, jeudi et vendredi sont de 7h20 à 8h20 et de 16h30 à 18h30.

Les activités périscolaires du mercredi matin sont reconduites avec M. Julien COMTE et Mme Laurence DEBOURG de 7h30 à 12h 30.



LISTE ASSISTANTES MATERNELLES DE NURIEUX-VOLOGNAT

NOM – PRÉNOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE	MAIL
BARRET Corinne	4, chemin de Gravière	04.74.76.98.04	jcl0578@orange.fr
BASSINET Marielle	3, lotissement les Pins	04.74.76.28.35 07.85.86.09.54	m.bassinnet@orange.fr
JOANNON Joséphine	13, lotissement la Prairie	04.74.76.25.76	frederic.joannon@free.fr
LACRÉPINIÈRE Lydie	125, chemin du Four Crépiat	04.74.12.01.49 06.14.45.91.18	lydie.schiari@gmail.com
LONGO Lina	6, lotissement le Passout	04.74.76.25.22 07.87.63.67.91	longolina1962@gmail.com

🔗 CARINE DUTERTRE - HYPNOTHÉRAPEUTE 🔗

« Je m'appelle Carine DUTERTRE, je pratique l'hypnothérapie et la sophrologie depuis 7 ans au pôle médical d'Arbent.

Toute nouvelle habitante de Nurieux, j'aurai désormais le plaisir de vous accueillir dans sa maison de santé quelques jours par semaine à partir du mois d'octobre. Elle est située dans les locaux de l'ancienne Poste et dispose d'un parking privatif.

Le travail en hypnothérapie, la sophrologie et les thérapies dites brèves **convergent vers un but commun d'équilibre psychique et physiologique de l'être humain.**

- Soulager les états anxieux, phobies, stress, deuils, troubles du sommeil
- Les dépendances et addictions (compulsions alimentaires, tabac etc...)
- Surmonter les changements et périodes émotionnellement complexes



Vous pouvez consulter les horaires, prendre rendez-vous et trouver bien d'autres informations en vous rendant sur mon site internet www.carinedutertre.fr ou bien en m'envoyant un SMS au 06.22.13.27.97.

L'hypnose et la sophrologie s'engagent dans une démarche thérapeutique mais ne substituent à aucun traitement ni avis médical. »

Article établi par Carine DUTERTRE

Bienvenue à Carine DUTERTRE.

~ ~ ~ ~ ~

🔗 BELLI 🔗

Bâtiment industriel situé au 4 Parc d'activités Nurieux-Croix Chalon.

Le bâtiment d'une emprise de 38 000 m² sur un terrain de 8,3 ha est créé pour la transformation de polymère, le stockage de polymère et des matières premières.

L'installation relève du régime des installations classées et a dû satisfaire à de très nombreuses dispositions du code de l'environnement, de la sécurité.

Une enquête publique a eu lieu du 17 avril au 15 mai sans aucune observation.

Le projet qui date de juillet 2020 a nécessité de la patience, des études fastidieuses et des investissements importants a enfin vu son permis validé le 09 juin 2023.

Cette activité comprendra jusqu'à 60 salariés suivant les saisons.

Bienvenue à Eric CHANAL HUGON et à son équipe !



ASSOCIATIONS

& LISTE ASSOCIATIONS &

ASSOCIATION	PRÉSIDENT(E)	ADRESSE	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
ASSOCIATION DES AMIS DE MORNAY, VERS, BERTHIAND	Mireille REYBARD	60, chemin du Planchâteau – Mornay 01460 NURIEUX-VOLOGNAT	04.74.76.15.83	poncet.famille6@akeonet.com
ASINV Association Sportive Izernore Nurieux-Volognat	Jérémy LEGER	Siège social : Place de la Résistance 01580 IZERNORE Stade Nurieux : 7, chemin du Stade	06.87.99.14.92 06.83.10.52.92	leger.jeremy@hotmail.fr
FOYER RURAL	Suzanne CRAUSAZ	35, route de Berthiand 01460 NURIEUX-VOLOGNAT	06.86.11.27.54 04.74.76.98.65	crausaz.suzanne@orange.fr
JEUNES AGRICULTEURS DE L'AIN	Hugo AMÈLE	47, rue du Chane - Résidence du Verger 01100 ARBENT	06.77.24.44.98	hugoamele@hotmail.fr
LIRE À NURIEUX-VOLOGNAT	Elisabeth GRESSET-BOURGOIS	32, Grande Rue – Volognat 01460 NURIEUX-VOLOGNAT	04.74.76.62.98	elisabeth.gresset-bourgeois@orange.fr
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Jean-Louis LOCATELLI	12, lot Les peupliers 01460 NURIEUX-VOLOGNAT	06.88.43.16.35 09.54.40.12.05	stechessedemornay@gmail.com
VETERANS FCNV	Carlos VILA	25, lot les Pins 01460 NURIEUX-VOLOGNAT	06.38.65.10.32	carl.vila@orange.fr
SOU DES ÉCOLES	Anne-Karine LARDERET	65 rue des Etaillers – Mens 01450 LEYSSARD	06.63.04.97.95	anne-karine.druet@orange.fr
ASSOCIATION PÉDESTRE MONTS BERTHIAND	Juliette AUGERT	Siège social : Mairie d'Izernore - Place de la Résistance – 01580 IZERNORE Adresse postale : Association Pédestre Monts Berthiand - 2 place de l'Eglise – 01580 IZERNORE.	06.40.29.62.05 04.74.75.09.98	julieaug@live.fr
HISTHOIRIA	François RECAMIER	Chez Danielle PELLEGRINI 665, Grande Rue 01580 IZERNORE	06.80.04.64.88 04.74.76.96.56	histhoiria@sfr.fr frecamier@sfr.fr
LA GAULE ROMAINE (Pêche)	Arnaud GALLETTI	527, Grande Rue 01580 IZERNORE	06.26.06.57.49	lagauleromaine01@gmail.com
AMBASSADE REGIONALE DES CONFRERIES	Arlette BERGER	5 Impasse du Tilleul – Crépiat 01460 NURIEUX-VOLOGNAT	06 67 34 12 81	arlette.berger01@gmail.com

MANIFESTATIONS



🌀 CÉRÉMONIE – 08.05.2023 🌀

Les enfants de l'école présents ce jour ont participé en lisant et effectuant les dépôts de gerbes.

🌀 VISITE DE L'ESPACE SANTÉ – 13.05.2023 🌀

Le samedi 13 mai une visite a eu lieu en présence des professionnels de santé, de nos financeurs que je remercie sincèrement.

Le coût total du réaménagement 311 611 € (intérieur et extérieur).
Nos aides : Leader 71 564 €. Région 100 000 €.

Sur le site internet de la mairie, vous pouvez faire la visite virtuelle.
<https://www.nurieux-volognat.fr/>



🌀 CONCOURS DE PÉTANQUE – 28.05.2023 🌀

Les vétérans du foot ont dû déplacer leur manifestation, initialement prévue mi-mai, à cause du mauvais temps.

Le succès fut malgré tout au rendez-vous avec 49 doublettes inscrites.

🌀 KERMESSE – 01.07.2023 🌀

C'est dans la joie et la convivialité que la traditionnelle Kermesse du Sou des Écoles a eu lieu ce samedi 1^{er} juillet 2023.

Au programme : spectacle des enfants, orchestré par l'équipe enseignante, qui avait même réservé une surprise aux parents avec un Maddison géant dans le parc de la mairie.

Après être passé entre les gouttes...les enfants ont pu profiter de divers stands de jeux et surtout déguster crêpes, gaufres et hot dog.

La convivialité et la joie étaient au rendez-vous.

Les parents ont pu se restaurer grâce à la succulente paëlla préparée avec soin par le restaurant « Le Panoramique ».

L'équipe du Sou des Écoles tient à remercier, les enfants pour leur prestation, l'équipe enseignante, les parents d'élèves présents et qui nous ont prêté main forte, les habitants de Nurieux-Volognat, les agents municipaux pour leur aide, la mairie pour son soutien, sans oublier les commerçants de Nurieux-Volognat pour leurs dons et la société Ain'Loc Event pour la location des châteaux gonflables.

Merci à tous pour vos sourires et votre présence.

Un dernier merci aux parents membres du Sou des Écoles sans qui tout cela ne pourrait pas avoir lieu.

A bientôt !

L'équipe du Sou des Écoles

Article établi par Anne Karine LARDERET, présidente.



🌀 FEU D'ARTIFICE – 13.07.2023 🌀

Le foot a à cette occasion servi plus de 250 repas. De nombreux habitants de la commune et des communes environnantes sont venus admirer le feu d'artifice en fin de soirée.

Une belle réussite.

📍 LIRE A NURIEUX-VOLOGNAT 📍

L'association LIRE A NURIEUX VOLOGNAT qui gère la bibliothèque municipale accueille volontiers de nouveaux bénévoles pour participer avec la dizaine de membre actifs à la promotion des livres. La réunion de rentrée aura lieu le 05 septembre à 20h30 à la bibliothèque 13 chemin de la gare.

Animations déjà programmées :

Soirée "dictée" 20 septembre 20H30 à la bibliothèque,
AG le 10 octobre dans les locaux, suivie d'un verre de l'amitié.

Les horaires de permanence sont maintenus.

Accueil des classes date à fixer avec l'école.

Accueil du public ou vous serez accueilli par Céline, Elisabeth, Françoise et d'autres membres.

Lundi 16h30 - 17h30,
Mercredi 17h - 18h30,
Vendredi 16h30 - 18h30



📍 FÊTE DE LA SAINT-PIERRE – 24.06.2023 📍

Journée très réussie ; une centaine de repas préparée par le Tam Tam's a été servie !
Merci aux associations pour leur participation.



CALENDRIER MANIFESTATIONS

MOIS	JOURS	THEMES	ORGANISES PAR	LIEUX
Septembre	V. 15 S. 16	Fibre optique Journée du Patrimoine – Histoire Contes	SIEA Mairie	Peyriat Four de Crépiat
	S. 16	Pétanque	ASINV	Stade
	Me. 20	Soirée « Dictée »	Lire à Nurieux-Volognat	Bibliothèque
Octobre	Ma. 10	Assemblée générale à 20h30	Lire à Nurieux-Volognat	Bibliothèque
Novembre	S. 11	Commémoration 1918 à 11h	Mairie	Mornay
	J. 16	Vente saucissons	ASINV	Porte à porte
	V. 17	Beaujolais nouveau	Vétérans FCNV	Salle des fêtes
Décembre	S. 02	Repas des Aînés	Mairie	Salle des fêtes
	V. 08	Visite du Père-Noël	Sou des Écoles	Salle des fêtes
	S. 23	Vente huître	ASINV	Stade
Janvier 2024	S. 06	Vœux du Maire à 19h	Mairie	Salle des fêtes

EXPRESSION LISTE MINORITAIRE

« Madame, Monsieur,

Le 04 Septembre, les enfants retrouvent le chemin de l'école, cette année encore les effectifs ont permis de préserver de justesse les 4 classes de primaire, mais la prochaine rentrée nous inquiète beaucoup, à moins que les nouveaux habitants du lotissement La Crozette arrivent rapidement et que les inscriptions repartent à la hausse. Bonne rentrée à tous les enfants ainsi qu'à l'équipe enseignante et au personnel communal qui les accompagne.

Les activités professionnelles ont repris, les vacances paraissent déjà loin. Nous avons encore dû subir quelques alertes canicule ou des alertes orages, sans conséquences fâcheuses sur notre commune excepté les professions agricoles, le réchauffement climatique est de plus en plus sensible. Respectons bien les consignes données, particulièrement les personnes vulnérables, il faut préserver la santé de tous.

Certains d'entre vous ont peut-être, comme moi, été confrontés à la présence de frelons asiatiques, qui sont présents de plus en plus. La région Rhône-Alpes-Auvergne et le département ont mis en place un service pour lutter contre ce prédateur redouté par tous les apiculteurs. La démarche est simple. Si vous découvrez ou repérez un nid, il suffit de vous rendre sur le site " lefrelonasiatique.fr " et de répondre à quelques questions très simples, de joindre si possible quelques photos, vous serez rappelés et mis en relation avec un professionnel référent local, qui vous contactera pour la destruction du nid. Le coût de l'intervention est gratuit. Vous pouvez aussi prendre contact avec la Mairie qui pourra vous aider dans la démarche.

Restant à l'écoute de toutes et tous,

Bien cordialement à vous.

Michel Genoux, Maire-Honoraire de Nurieux-Volognat, conseiller municipal. »

Texte et signature transmis et retranscrits intégralement

~ ~ ~ ~ ~

Article 24 règlement : Bulletin d'information générale

1. a) Principe

L'article L 2121-27-1 du CGCT) dispose : « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale **sur les réalisations et la gestion du conseil municipal**, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur. »

Au 1^{er} mars, ce seuil sera de 1 000 habitants.

Ainsi le bulletin d'information comprendra un espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité et ce dans les conditions suivantes :

1/15^e de l'espace total de la publication, sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, sera réservé à la minorité : 1 conseiller sur un conseil municipal de 15 membres.

1. b) Modalité pratique

Le maire ou la personne désignée par lui se charge de prévenir le groupe représenté au sein du conseil municipal au moins 5 jours avant la date limite de dépôt en mairie des textes pour le journal municipal.

1. c) Responsabilité

Le maire est le directeur de la publication. La règle qui fait du directeur de publication l'auteur principal du délit commis par voie de presse est impérative. Elle signifie que le responsable de la publication a un devoir absolu de contrôle et de vérification qui, s'il n'est pas assuré dans sa plénitude, implique l'existence d'une faute d'une négligence ou d'une volonté de nuire. Par conséquent, le maire, directeur de la publication, se réserve le droit, le cas échéant, lorsque le **texte proposé par le groupe minoritaire, est susceptible de comporter des mensonges, des manipulations et allégations à caractère injurieux ou diffamatoire, d'en refuser la publication. Dans ce cas, le groupe en sera immédiatement avisé.**

CIVISME ET SAVOIR-VIVRE

DÉCHETS



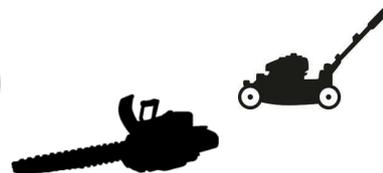
Les conteneurs doivent être déposés au point de collecte le mardi soir et rentrés le mercredi. Privilégions le tri sélectif.

Lorsque les containers sont pleins, merci de repartir avec vos déchets et de ne pas les déposer à côté des containers.

RAPPEL : Les containers situés à la mairie sont réservés seulement pour la mairie et la salle des fêtes.

BRUITS

Respectons les horaires (arrêté municipal du 1^{er} juillet 2020).
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h00
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h



ANIMAUX



Evitons la divagation des animaux (Art. 622-2 du Code Pénal).
Ramassons leurs déjections !

TRAVAUX

Déclarons nos projets de travaux en mairie.
Le service urbanisme est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.
Encore trop de travaux faits sans demande !



ENTRETIEN DES HAIES



Les haies peuvent gêner la visibilité des conducteurs et les déplacements des piétons ou des personnes à mobilité réduite. Merci de porter attention à la sécurité des autres. (Art. R116.2.5 au Code de la Voirie routière). Ne pas cacher les panneaux de signalisation. Les haies sont à entretenir par le propriétaire de la haie. L'écobuage est interdit (arrêté préfectoral du 03.07.2017)

INFOS DIVERSES



HORAIRES D'ÉTÉ
DU 1^{er} AVRIL AU 31 OCTOBRE

Du lundi au jeudi : 14h-19h
Vendredi et samedi : 9h-12h / 14h-19h

Fermée les jours fériés et les dimanches.



ZI Sur Champagne
Route de Champ Biolay
01580 IZERNORE



www.hautbugey-agglomeration.fr/dechetteries.html

HORAIRES D'HIVER
DU 1^{er} NOVEMBRE AU 31 MARS

Du lundi au jeudi : 14h-18h
Vendredi et samedi : 9h-12h / 14h-18h

Fermée les jours fériés et les dimanches.



04 74 75 05 26

🔗 RAPPEL 🔗

HAUT BUGEY AGGLOMERATION – SERVICE EAU / ASSAINISSEMENT
CONTACT

Un problème sur mon réseau :

EAU

Pendant les heures de bureau :
04.74.12.12.75 (sauf mercredi après-midi)
En dehors des heures de bureau :
06.02.05.70.07

**HAUT
BUGEY**
AGGLOMERATION

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pendant les heures de bureau :
04.74.81.23.70
En dehors des heures de bureau :
06.02.05.70.07

TIQUE

Une récente étude de Santé publique France a mis en évidence de nombreux cas d'**encéphalites à tique** en Auvergne-Rhône-Alpes : 27 des 71 cas recensés en France entre mai 2021 et mai 2023.

Une maladie (trop) présente en Auvergne-Rhône-Alpes

L'encéphalite à tique peut atteindre le **système nerveux** (cerveau et moelle épinière) et entraîner des complications graves (coma, décès). Elle se transmet principalement à l'homme par **morsure de tique**. Pour rappel, la tique peut également transmettre la **maladie de Lyme**.

Les personnes les plus exposées à ces deux maladies sont les **professionnels travaillant dans la nature** (gardes-forestiers, paysagistes...), les **agriculteurs et les amateurs d'activités en plein-air** : promeneurs, campeurs, chasseurs...

Ici, la tique attaque...

Ce parasite peut transmettre

la maladie de Lyme ou l'encéphalite à tique.

COMMENT ÉVITER LES MORSURES DE TIQUE ?

Lors d'une activité en plein air

- Portez des **vêtements et chaussures couvrants**
- Mettez un **chapeau** ou une casquette
- **Restez sur les sentiers** et évitez les hautes herbes
- Ne vous asseyez pas à même le sol

Après l'activité

- **Inspectez attentivement tout votre corps**, particulièrement les genoux, coudes, aine.
- Vérifiez le pelage de vos **animaux de compagnie**.



QUE FAIRE EN CAS DE MORSURE ?

Retirez la tique **rapidement** à l'aide d'un **tire-tique** !

En cas d'apparition d'une **plaque rouge** ou de **symptômes** (fatigue, fièvre, douleurs articulaires, etc.) **consultez un médecin**



www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

NUMÉROS D'URGENCES

<p>15 SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins</p>	<p>17 POLICE SECOURS</p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police</p>
<p>18 SAPEURS-POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide</p>	<p>112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne</p>
<p>119 NUMÉRO D'URGENCE POUR L'ENFANCE EN DANGER</p> <p>Si vous êtes témoin de violences subies par les enfants (violences psychologiques, physiques et sexuelles), notamment au sein de la famille ou en institution. Le 119 est également contacté pour d'autres problématiques de dangers...</p>	<p>114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS</p>